

"La longue marche de l'Espagne" dans 30 jours d'Europe (Mars 1979)

Légende: En mars 1979, cet article paru dans le mensuel 30 jours d'Europe commente l'ouverture des négociations d'adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes. L'article se fait notamment l'écho des sentiments exprimés par le président de la Commission, Roy Jenkins, le ministre français des Affaires étrangères, Jean François-Poncet, et le ministre espagnol chargé des relations avec la Communauté, Leopoldo Calvo-Sotelo.

Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. Fontaine, François ; RRéd. Chef Chastenet, Antoine. Mars 1979, n° 248. Paris: Service de presse et d'information de la Commission des Communautés européennes. "La longue marche de l'Espagne", p. 16.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_longue_marche_de_l_espagne_dans_30_jours_d_europe_mars_1979-fr-651f40ca-f136-4695-b8b6-1ccc9bb6e49e.html

Date de dernière mise à jour: 20/02/2014

L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

La longue marche de l'Espagne

Les négociations sur l'adhésion espagnole ont officiellement commencé en février mais n'entreront vraiment dans le vif du sujet qu'à l'automne.

C'est le 5 février qu'ont été officiellement ouvertes à Bruxelles les négociations entre les Neuf et l'Espagne pour l'entrée de ce pays dans la Communauté européenne. Cependant les négociations proprement dites ne commenceront qu'au début de l'automne lorsque les Neuf se seront prononcés sur les premiers grands dossiers en discussion. Ce délai permettra d'ailleurs au gouvernement français de poursuivre ses efforts pour convaincre, notamment dans le sud-ouest et le midi, les producteurs de vin, de fruits et de légumes qui redoutent l'élargissement de la Communauté à la péninsule ibérique.

Cet événement, tout attendu qu'il fût, n'en marque pas moins une date historique pour la vie de la Communauté et la consolidation de la démocratie espagnole.

Le président de la Commission européenne, M. Jenkins, a exprimé à cette occasion sa profonde satisfaction : *« Le retour de l'Espagne à la démocratie et à la liberté a rendu possible notre réunion et les perspectives d'adhésion. L'ouverture de ces négociations est une nouvelle étape dans les efforts déployés en vue d'accueillir au sein d'une communauté puissante et dynamique tous les pays d'Europe qui remplissent les conditions à l'adhésion. La Communauté est un organisme vivant qui se développe, évolue et s'adapte. C'est pourquoi elle peut accueillir l'Espagne et les autres candidats. »*

« Bien sûr, a ajouté M. Jenkins, les négociations poseront des problèmes, mais j'ai la conviction que nous pourrons les résoudre. Il y va de l'intérêt de l'Espagne comme de la Communauté que ces négociations se soldent par une réussite. La Commission européenne ne ménagera aucun effort pour qu'elles aboutissent de manière satisfaisante et le plus rapidement possible. »

Sans l'Espagne on ne saurait parler d'Europe

De son côté, M. Jean François-Poncet, ministre français des Affaires étrangères, a notamment déclaré : *« Sans l'Espagne, on ne saurait valablement parler d'Europe »*. Précisant les grandes options de la Communauté européenne auxquelles les candidats doivent souscrire, le président du Conseil des ministres des Neuf ajoutait qu'il s'agit du *« respect de valeurs d'ordres juridique, politique et moral, du principe de la démocratie représentative, du règne de la loi, de la justice sociale et du respect des droits de l'homme. »*

Quant au ministre espagnol chargé des relations avec la Communauté, Leopoldo Calvo-Sotelo, il affirma que son pays acceptait résolument non seulement les traités, mais l'acquis communautaire *« apport immense dans la Communauté dont on doit se sentir fier »*.

Les négociations proprement dites qui s'ouvriront après l'été seront vraisemblablement assez longues. Le danger que fait courir pour certains secteurs agricoles méditerranéens la concurrence du vaste potentiel de production espagnol pourrait en effet être surmonté dans le cadre d'une réglementation communautaire destinée à mieux discipliner les marchés sensibles. D'autre part, un effort de solidarité notamment de la part des fonds financiers de la Communauté devrait permettre de donner aux régions menacées les moyens de tirer le meilleur profit de la concurrence loyale qui devra s'exercer au sein de la Communauté élargie.

Tout cela demandera beaucoup de temps à être mis au point. Il n'en reste pas moins que la longue marche de l'Espagne vers la Communauté vient de franchir une étape décisive.